

Communiqué de presse

Objet	Le Conseil laisse passer sa chance à une TVA simple
Contact	Thomas Maier, Tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral Suisse, CP 367, 3000 Berne 7 031 322 60 57, suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	21 décembre 2011

Le National laisse passer sa chance à l'introduction d'une TVA simple, claire et facile

En renvoyant le dossier au Conseil fédéral pour qu'il propose un projet de révision sur la base du «modèle à deux taux», le Conseil national a laissé passer une chance unique. Les Vert'libéraux ont toujours pris clairement position en faveur d'une TVA aussi facile et simple que possible. On se retrouve au final, avec les complications actuelles de délimitation entre les taux sur le plan administratif et une douzaines de dispositions d'exceptions. Au lieu de privilégier certaines branches et désavantager toutes les autres, la Suisse aurait pu, avec l'instauration d'un taux unique, réduire considérablement la charge administrative des entreprises et de l'administration des contributions. Avec comme effet direct pour les consommatrices et consommateurs, une baisse des prix. Et, un effet identique pour les contribuables en raison d'une baisse des dépenses publiques. La décision de ce jour ne fait que confirmé la pertinence de l'initiative vert libérale « TE contre TVA ». Et, les Vert'libéraux mettront tout en oeuvre pour la défendre.

Malgré des années de délibération et avec l'appui des Vert'libéraux, le Conseil national n'a pas réussi à franchir ce pas décisif pour simplifier toute la complexité qui mine le système de la TVA. Pour le pvl, il est clair que les anciennes dispositions régissant la TVA sont compliquées et inefficaces et de fait coûteuses. Il est urgent de procéder à leur allègement.

La TVA apparaît encore plus compliquée au moment de son application. Cela vaut pour les contribuables, et donc en premier lieu s'agissant de nos entreprises en Suisse, mais également pour l'administration des contributions qui prélève les impôts et doit garantir un système le plus équitable possible. En pratique, rien que le prélèvement d'impôt, nous coûte, chaque année, à nous, contribuables, consommateurs et entreprises des sommes colossales. Les fiduciaires essaient années après années d'apporter leur contribution aux entreprises pour qu'elles puissent correctement procéder à des déductions et d'être au plus juste pour leur éviter de payer trop d'impôts. Des taux de TVA différents contribuent à ce système compliqué de plusieurs comptes. Cela aboutit dans bien des cas à des décomptes complètement aberrants. Les entreprises et prestataires de services supportent ces coûts induits par le système en place et les répercutent ensuite lors de la facturation aux clients.

Malgré cela, nous continuons année après année à taxer ce qui ne devrait pas l'être, à savoir notre consommation et notre travail. Nous devrions plutôt taxer les énergies non renouvelables. Voilà ce que demandent les Vert'libéraux avec leur initiative « TE contre TVA ».

L'acceptation d'un taux unique aurait au moins permis de faire un pas dans la bonne direction. Un taux unique a le mérite d'être clair, facile, simple et s'avèrent bien plus profitables pour les personnes concernées. Les contribuables et les consommateurs peuvent bénéficier d'une telle réduction des dépenses administratives. Non sans étonnement, les Vert'libéraux prennent acte que les forces bourgeoises libérales favorisent des branches en particulier à coup d'exceptions et de réglementation sur mesure et veulent désavantager les autres personnes concernées. Le pvl espère que le Conseil fédéral pourra au moins, même avec un modèle à deux taux, mettre un peu d'ordre dans toute la pagaille des exceptions.